

Comment s'organiser en **G**roupement **M**omentané d'**E**ntreprises pour répondre aux marchés du Grand Paris et de la transition énergétique




RGE

RGE
ECO
artisan

La nouvelle énergie du bâtiment
Le meilleur savoir-faire au meilleur prix



Avec le soutien de la



Direccte ILE-DE-FRANCE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France



LE
NOUVEAU
GRAND
PARIS



SOMMAIRE

POURQUOI TRAVAILLER ENSEMBLE.....	3
1.LE CHOIX DU COTRAITANT.....	13
2.LE CHOIX DU GME.....	15
3.LE MANDATAIRE COMMUN.....	18
4. LA REDACTION DE LA CONVENTION DE GME.....	24
5.LA SECURITE SUR LE CHANTIER.....	28
6. L'ENTREPRISE COTRAITANTE.....	32
7. LE CHOIX D'UNE POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE OU COMMUNE.....	36
8. LA SOUMISSION AU MARCHE.....	39
9. DEFAILLANCE D'UN COTRAITANT OU DU MANDATAIRE.....	50
10. LA GESTION DES DEPENSES COMMUNES.....	54
11. LA SOUS-TRAITANCE ET LA COTRAITANCE.....	59
12. PENALITES DE RETARD.....	61
13. LA RECEPTION DES TRAVAUX.....	62
14. LE PAIEMENT DES TRAVAUX : COMPTE BANCAIRE INDIVIDUEL OU COMPTE COMMUN ?.....	65
15. LE PAIEMENT DES TRAVAUX REALISES PAR LES COTRAITANTS.....	67
ANNEXES.....	69